

Mouazé n'intégrera pas Rennes métropole

Rennes - Modifié le 13/06/2016 à 19:20 | Publié le 13/06/2016 à 19:18

La commission départementale a tranché, Mouazé ne fera pas son entrée dans Rennes Métropole. Du moins pas au 1er janvier 2017.



Le verdict est tombé en fin d'après-midi, la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) a tranché : Mouazé ne sera pas métropolitaine. Du moins, pas au 1^{er} janvier 2017.

« **C'est le Val-d'Ille qui nous récupère** », réagit Thierry Lucas, maire de Mouazé, à l'annonce du

résultat : 25 ont voté pour la non-intégration dans Rennes Métropole, 17 contre et 2 se sont abstenus.

Tout était plutôt bien parti pourtant pour la petite commune de 1 400 habitants, mitoyenne de Betton, Chevaigné et Saint-Sulpice-la-Forêt, au nord de Rennes. Elle avait souhaité rejoindre Rennes Métropole lorsque sa communauté de communes de rattachement, le Pays d'Aubigné, a été contrainte de réenvisager son avenir, condamnée pour ne pas atteindre le seuil de viabilité de 15 000 habitants.

Rétropédalage

Alors que toutes les délibérations allaient dans le sens d'une intégration métropolitaine, celle-ci s'est aperçu qu'avec les nouvelles lois, l'intégration d'une nouvelle commune annulerait l'accord local qui fixe le nombre et la répartition de ses conseillers métropolitains.

Inenvisageable pour les élus métropolitains : « **Nous aurions été obligés de renvoyer 23 conseillers métropolitains qui depuis deux ans sont particulièrement investis dans les commissions, le conseil, les comités de secteurs** », plaidait André Crocq, vice-président de Rennes Métropole.

Et aurait modifié la répartition entre conseillers rennais, qui seraient passés de 40 % à 49,6 %.

Horizon 2020

Rennes Métropole se dit en revanche favorable à une intégration de Mouazé en 2020, « **alors qu'entrera en vigueur un nouvel accord local** ».